


## **AVIS PUBLIC**

### **ALIÉNATION D'UN BIEN PAR LA MUNICIPALITÉ**

AVIS PUBLIC est donné, conformément aux dispositions de l'article 6.1 du *Code municipal du Québec*, que la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard a aliéné le bien suivant, autrement que par enchère ou par soumission publique:

ACQUÉREUR :	David Shear et Hannah Bedzow
DATE:	12 juillet 2019
BIEN ALIÉNÉ:	Partie du lot 4 125 729 du cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil.
PRIX:	15 000,00\$

Donné à Saint-Adolphe-d'Howard, ce 16 juin 2020



Jacques Cusson  
Directeur général et Secrétaire trésorier